



nendazpanorama

N° 102 | FÉVRIER 2010

sommaire

NENDAZPOLITIQUE

Assemblée primaire du 22.12.2009	2
Décisions communales	3

NENDAZENSEMBLE

86 années de connaissances... partent à la retraite	4
Mérites sportifs et culturels	5
Nouveaux citoyens	6

NENDAZBOUGE

Nouvelle salle polyvalente à Haute-Nendaz	7
Le plateau des Ecluses	8
Nouvelle application SMS	9
Les autorités rencontrent les élèves du CO	9
Bientôt une ludothèque à Nendaz	10
Info Nendaz-Tourisme	11
Santé-social: du nouveau	12

NENDAZPRATIQUE

Nouveaux passeports biométriques	14
Chats errants	14
Lunabus	14
Sécurité: exercice à Aproz	15
Infos voirie	16

Edité par la commune de Nendaz
Case postale 8 - 1996 Basse-Nendaz



edito

par Frédéric Fragnière

Il suffit de remonter le temps en feuilletant les centaines de pages du journal Nendaz Panorama que votre administration a produites, depuis plus de 30 ans, pour se rendre compte de l'immense richesse qui alimente la vie et l'histoire de notre collectivité. Nendaz Panorama est un trait d'union essentiel entre le passé, le présent et le futur de notre région. En rendant hommage à tous ceux qui ont œuvré et qui œuvrent aujourd'hui pour maintenir ce lien indéfectible entre votre commune, vos élus et ses habitants, nous sommes très fiers de vous présenter une nouvelle formule du journal accompagnée d'une plateforme Internet repensée.

Parce que Nendaz évolue et se bonifie, nous avons souhaité que notre politique de communication se modernise et s'enrichisse pour vous offrir toujours plus de transparence, de qualité et de dialogue. Avec un contenu riche, des articles concrets, vivants, proches des réalités de notre quotidien, nous souhaitons vous associer pleinement à la vie de notre belle commune.

En favorisant les nouvelles technologies, votre administration se veut moderne, disponible et à votre service. Vous souhaitez être informés par SMS de l'actualité locale, réserver une salle, connaître la disponibilité d'un livre de notre bibliothèque, consulter un plan ou encore poster un avis sur

notre blog, alors venez découvrir nos services en ligne!

En instaurant un dialogue qui permette à chacun d'être informé, de juger et de participer, nous sommes persuadés que nous pouvons construire ensemble un avenir proche des attentes de chacun.

Dans cet esprit, nous avons rencontré les jeunes du Cycle d'Orientation pour les sensibiliser aux tâches d'une administration et également débattre sur les thèmes du tourisme et de l'environnement. Ces échanges sauront influencer notre politique et renforcer le rôle central que nos jeunes ont à jouer dans notre société!

Enfin, je m'associe à mes collègues du Conseil pour vous souhaiter une très belle année 2010 sous le signe du respect, de la confiance et de la collaboration. Que notre politique soit fidèle à ces valeurs!

Et comme le disait si bien votre éditorialiste en janvier 1978 lors de la première édition du Nendaz Panorama (disponible sur www.nendaz.org) **«une bonne information ne doit pas seulement prétendre à faire connaître mais elle doit tisser un lien entre ceux qui la lisent».**

Excellente découverte et bon vent au Nendaz Panorama!

Frédéric Fragnière, conseiller communal; président de la commission «administration générale et développement durable» ■



assemblée primaire du 22.12.2009

Synthèse des décisions, par Simon Germanier

22 décembre 2009, un mardi aux allures annonciatrices de fêtes de fin d'année. Sur le coup de 20 heures l'assemblée primaire réunit dans la salle de gymnastique du Cycle d'orientation, à Basse-Nendaz, un groupe de citoyennes et citoyens un peu plus nombreux que d'ordinaire, ainsi qu'un Conseil communal au complet. Cette présence plus fournie s'explique probablement par un ordre du jour contenant l'un ou l'autre objets un peu inhabituels. Voici un bref compte-rendu de cette séance.

1 Après lecture, le protocole de la dernière assemblée – celle du 24 juin 2009 – est approuvé.

2 Le crédit d'engagement nécessaire à la mise en œuvre de la future salle de gymnastique polyvalente de Haute-Nendaz (devisée à 7,4 millions de francs) est accepté à l'unanimité. Rappelons ici qu'il ne s'agit pas d'une autorisation d'emprunt, mais bien du crédit d'engagement prévu par l'article 17 de la Loi sur le régime communal, requérant l'accord du législatif pour tout investissement nouveau à caractère non obligatoire supérieur à 5% des recettes brutes. Une «autorisation d'entreprendre» en quelque sorte, la question du financement étant, pour l'instant, réglée par les modalités budgétaires. Au préalable, le projet

de salle de gymnastique polyvalente a été présenté au public par l'une de ses co-auteurs, Mme Aude Bornet-Fournier. Un très intéressant exposé accompagné d'images de synthèse qui ont permis une bonne compréhension du futur aménagement.

3 Le budget 2010 de la Bourgeoisie est accepté à l'unanimité des bourgeois présents.

4 Le budget 2010 de la Municipalité est lui aussi accepté à l'unanimité, sauf une voix, des citoyens présents.

5 Le plan financier 2011-2013 a fait l'objet d'une simple présentation, la loi n'en demandant pas davantage.

6 Le nouveau «règlement relatif à l'utilisation du domaine public pour la fourniture d'énergie à la commune» est accepté, par un vote global, à l'unanimité moins trois abstentions. Ainsi l'ancienne «redevance électrique» rémunérant l'exclusivité accordée pour la distribution du courant électrique sur le territoire communal demeure, mais sous une autre forme, ceci pour se conformer à la nouvelle législation fédérale en la matière.

Ce nouveau règlement comme tous les règlements communaux en vigueur sont accessibles sur le site www.nendaz.org

- 7 Plusieurs citoyens ont profité de la tribune offerte par les «divers» pour aborder des questions d'actualité ayant trait notamment:
- aux problèmes du parage des véhicules dans la station;
 - à la construction de trottoirs sur le tronçon de la route cantonale en cours de correction à Haute-Nendaz;
 - à la circulation automobile à l'intérieur des localités, particulièrement à Aproz;
 - à la distinction à faire entre politique de la famille et politique sociale en matière de crèches et de garderies.

Le président de la commune a utilisé ce temps de parole pour annoncer ce qui était – le 22 décembre 2009 – encore un scoop: le rachat par la Société SEIC-Télédis SA du télé-réseau de Nendaz, propriété de Télé-distribution Nendaz TDN.

L'assemblée a été levée vers 21h30. Elle s'est prolongée par le partage d'un vin chaud et d'une tranche de «bouchà» (tresse de pain à pâte fine en couronne). A l'orée des fêtes, les citoyens ont été ravis de partager ce moment de convivialité. ■

les décisions du conseil communal 08.2009 > 12.2009

par Philippe Charbonnet

Le Conseil communal s'est réuni à 9 reprises entre le début août 2009 et la fin décembre 2009. Parmi les nombreuses décisions du Conseil communal nous avons retenu les suivantes. Vous trouvez toutes les décisions communales ainsi que les informations relatives aux décisions d'adjudication sur www.nendaz.org.

Décision de remettre le prix de l'apprenti-e méritant-e à M^{lle} Isadora Crettaz, Riddes, apprentissage auprès de l'imprimerie des Gentianes à Nendaz, pour l'obtention du prix spécial de la meilleure apprentie romande polygraphe 2009 et à M^{lle} Nadège Glassey, Haute-Nendaz, apprentissage auprès de Gaby Sports SA, pour son engagement en vue d'acquérir les connaissances professionnelles et linguistiques pour exercer avec compétence sa profession de gestionnaire de commerce de détail en article de sport.

Décision d'entreprendre les démarches en vue de l'obtention du label «Valais Excellence» qui est le signe de reconnaissance des entreprises qui sont gérées selon les principes de développement durable et de l'amélioration continue. Des informations plus précises relatives au label «Valais Excellence» seront données lors d'un prochain numéro.

Acquisition d'un camion-échelle, classe 32m, pour le service du feu, auprès de la société Feumotech, CHF 903'947.80.



Décision d'introduire une troisième navette postale pour assurer le transport des hôtes entre les différents secteurs de la station et le départ des remontées mécaniques

Décision d'acquérir 52 places dans le futur parking de l'hôtel «Mer de Glace» pour le montant forfaitaire de CHF 1'560'000.

Décision de renouveler la subvention communale de CHF 50 pour l'acquisition des forfaits annuels de ski 4 Vallées pour les jeunes de Nendaz.

Engagement de M. Julien Tanner, Martigny, aspirant agent de police et de M. Sébastien Bornet, Saclentse, employé d'exploitation au service des eaux.

Afin d'encourager et récompenser les sociétés locales contribuant à l'animation de la vie sociale par des prestations supplémentaires à celles qui, ordinairement, sont l'essence même de leurs activités, le Conseil communal a décidé d'attribuer les aides suivantes: CHF 3'000 chacune aux fanfares de la Concordia, de l'Echo du Mont et de la Rosablancche, CHF 1'500 à la Chanson de la Montagne et CHF 1'000 au chœur d'enfants Méli-Mélo.

EN SAVOIR PLUS → WWW.NENDAZ.ORG



René Michelet, Jean-Pierre Mariéthoz, Gilbert Bornet

86 années de connaissances... partent à la retraite, par Simon Germanier

Partir à la retraite c'est... s'en aller profiter d'un repos mérité au terme d'une vie de labeur. Certes. Vu sous l'angle du retraité surtout. Vu par l'employeur c'est aussi, souvent, perdre... de la connaissance, de l'expérience, du savoir-faire... Que du sang neuf s'en vient remplacer, bien sûr, mais en néophyte pour un temps. C'est particulièrement vrai pour une commune comme la nôtre: au-delà de la spécificité propre aux missions professionnelles, il faut connaître un territoire de 8'611 hectares et une population disséminée dans plus de 25'000 lits; il faut assurer un service permanent pour la distribution d'eau, la pratique des voies de communication, la gestion du territoire...

Voilà énoncés les trois domaines publics qui ont perdu de la connaissance en cette année 2009, où trois employés communaux ont fait valoir leur droit à la retraite. Méritée.

Dans l'ordre d'ancienneté, rendons leur hommage.



René Michelet,
responsable
du service
des eaux

René Michelet, de Sornard, entre au service de la commune le 1^{er} mars 1977. Auparavant il a roulé sa bosse dans les milieux électriques à

Martigny et à Nendaz, avant de se former dans l'électro mécanique pour le compte de Rittmeyer AG, à Zoug, un spécialiste des équipements en eau potable. Un parcours idéal pour se voir confier une mission intitulée, à l'époque, «eau – STEP – électricité» dans le catalogue des tâches du service technique de sa commune. Dès lors René apprend tout de ces gigantesques toiles d'araignée souterraines qui servent, l'une à l'éclairage public, l'autre à la distribution de l'eau potable, apprend ce qui existe, mais surtout contribue aux fantastiques développements qu'elles vont connaître. Pour ne parler que d'eau, disons que la simple distribution par gravité de 1977 n'a cessé de se complexifier jusqu'à la régulation planifiée et télécommandée électroniquement. Sans oublier les évolutions en matière de traitement de l'eau, de distribution, de surveillance sanitaire, de sécurité d'approvisionnement par bouclages, etc. René a tout vu, tout connu, tout mis en œuvre dans ce domaine sensible devenu hautement technologique. Sur tout un territoire qu'il n'a cessé de parcourir en jeep, en moto-luge, à skis, à pieds, et de quelques autres manières, une carrière professionnelle durant.

Précis, persévérant, méticuleux: qualités professionnelles; jovial, sérieux, serviable: qualités humaines; curieux, bricoleur, avide de découvrir: qualités tout court qui lui ont servi pour vivre comme pour travailler. Pas toujours

épargné par le sort, René a décidé de s'en retourner à une passion de toujours, la bourlingue. Bon vent. Il a quitté son pupitre de commandes aux Bouillets à fin février passé. Avec, dans sa besace, 32 années de connaissances de l'eau nendette. Hélas intransmissibles.



Jean-Pierre Mariéthoz,
conducteur
puis chauffeur

Jean-Pierre Mariéthoz, de la Guerpèche, a quitté les engins de chantier de la Stug SA pour prendre en mains ceux de l'équipe communale d'entretien le 14 novembre 1979 sous la houlette du contremaître Georges Fournier. Pas hier, donc. Et l'hiver menaçait; cet hiver qui n'est pas la saison du repos pour ces ouvriers-là. Commence pour lui une carrière sur Unimog, puisque c'est le type de véhicule qu'on lui attribue. Un travail dur; tant les voies qu'il fréquente que les sièges qu'il chevauche n'ont rien de confortables. Un travail où il faut apprendre Nendaz jusqu'en ses recoins: ses routes et ses chemins, ses torrents et ses ruisseaux, ses forêts, ses dépotoirs, décharges, cimetières... Où il faut nettoyer, balayer, faucher, arroser, charger, évacuer, vider, porter, déboucher... Litanies d'entretien, pour l'équipe municipale la plus multifonctionnelle.

Où l'efficacité se mesure aussi à la connaissance des lieux comme des aléas du temps qu'il fait.

Et puis, un jour, le tournant d'une vie professionnelle: l'accident – le 29 mai 1998. Qui vous plonge dans la douleur, l'inactivité, l'incertitude. Jean-Pierre en revient, deux ans plus tard. Pour changer de... conduite. Fini les engins; on le met au volant d'un bus scolaire. Voilà un Jean-Pierre nouveau, comme rajeuni par la pratique quotidienne des chemins juvéniles. Avec, dans son dos toute une marmaille aussi guillerette que lui. Matin, midi et soir; aller et retour de jeunesse. Au soleil ou sous la pluie... comme avant. Un Jean-Pierre qu'on attend, et qui arrive. Fidèle à l'horaire.

Jean-Pierre le toujours souriant, l'agréable collègue, le chauffeur espiègle et chaleureux, a rangé ses permis de conduire professionnels à la fin d'octobre – formellement – pour, gageons-le, poursuivre les autres routes de la bonne humeur longtemps encore. Avec, dans sa sacoche, 30 années d'expérience. Hélas intransmissibles.



**Gilbert Bornet,
dessinateur
de grand chemin**

Gilbert Bornet, de Basse-Nendaz, entre au service de la commune le 4 mars 1985. Comme dessinateur

auprès d'un service technique – dirigé par Guy Saillen – qui devient service de l'édilité avec Yves Balet. Dessinateur. C'est ordinairement celui qui... dessine. A la commune pas forcément. Car des dessinateurs l'administration attend d'autres vertus plus... généralistes disons. D'autant qu'ils sont formés à l'aune des chantiers. Leur quotidien.

Ainsi pour Gilbert. Qui se forme dans le génie-civil (bureau d'ingénieur); puis pratique dans le milieu du bois (scierie) et celui du bâtiment (bureau d'architecture) avant d'arriver un jour au bureau communal. Où ses activités vont encore rapidement se diversifier. Activités de dossiers bien sûr, mais surtout activités de terrain. Les missions confiées successivement au cours de sa carrière disent éloquemment la polyvalence de l'homme: chargé de sécurité incendie, releveur de compteurs d'eau, préposé aux relevés agricoles, aux relevés des informations techniques extérieures... Bref, un enquêteur tout azimut en quelque sorte. Disons aussi – c'est le plus gros de son travail – ses engagements dans le domaine des bâtiments (communaux) et des constructions: autorisations de bâtir, contrôles d'avancement des chantiers, des raccordements divers, permis d'habiter... Pour le clin d'œil, rappelons le conducteur de chien d'avalanche qui gravit tous les échelons de ces compétences-là jusqu'à en devenir le chef technique pour la Suisse romande.

Vif argent, notre Gilbert. Oui. Vif,

comme actif, énergique, l'allure sportive et le pas vaillant; argent, comme généreux, sympa, souriant, disponible. Toujours en mouvement, c'est son métier qui le veut, son tempérament qui l'y pousse. Et matinal, ça c'est l'appel de son chien. Celui-là en a arpenté du territoire dans notre vallon; d'où notre titre de «dessinateur de grand chemin» accordé en toute amitié. Ainsi sont-ils un peu tous, les dessinateurs communaux.

Gilbert a déposé ses instruments à la fin août dernier. Il s'en va, avec dans sa blague de fumeur de pipe, 24 années de connaissances. Hélas intransmissibles.

Merci

Merci René, Jean-Pierre, Gilbert.

Merci beaucoup. Avec vous trois, ce ne sont pas moins de 86 années de labeur qui nous quittent. Mais au-delà de cette addition ce sont surtout trois collaborateurs compétents, dévoués et loyaux qui tournent la page professionnelle.

Nous vous souhaitons une heureuse retraite, comme on dit. Heureuse, vraiment. En vous laissant, chacun à votre manière propre, le soin de donner une définition à ce mot-là.

Au revoir donc... sur les routes et les chemins.



mérites sportifs et culturels 2009

Appel à la population, par Fabienne Fournier

La commission «Sport-Animation-Culture» vous prie d'annoncer, avant le **25 février 2010**, les personnes ou équipes s'étant distinguées dans le domaine du sport, de l'art, de la culture ou autre, en 2009.

Le formulaire et le règlement sont disponibles au secrétariat communal ou sur le site internet de la commune de Nendaz: www.nendaz.org

Administration communale,
1996 Basse-Nendaz
Tél. 027 289 56 00
E-mail: commune@nendaz.org



bienvenue aux nouveaux citoyens de Nendaz

par Rachel Métrailler

Le 18 décembre dernier s'est déroulé à la salle de gymnastique du cycle d'orientation, la traditionnelle réception pour nos jeunes citoyens entrés dans la vie civique du pays et pour les personnes qui ont élu domicile sur notre commune durant l'année.

La soirée a débuté par un discours de M. Philippe Fournier, vice-président, qui a ensuite remis les diplômes à nos jeunes et un cadeau de bienvenue aux nouveaux habitants.

La cérémonie a été suivie par une agape où chacun a pu faire connaissance avec nos autorités présentes.





construction d'une salle de gym polyvalente

à Haute-Nendaz, par Yves Balet



Une nouvelle salle de gymnastique polyvalente devrait voir le jour d'ici 2013 à Haute-Nendaz. Budget : 7,4 millions de francs.

La construction d'une salle de gymnastique polyvalente s'inscrit dans l'amélioration des infrastructures scolaires de Haute-Nendaz entreprise en 2004 (voir encadré). Cette construction est prévue sur les terrains communaux acquis en 1986 à l'ouest de l'église à Haute-Nendaz. Elle est justifiée à plus d'un titre.

En premier lieu, la salle de gymnastique existante, située dans le centre scolaire construit en 1955, ne correspond plus aux normes actuelles. En effet, ni sa dimension (8/14/3 m.) ni son équipement ne répondent aux besoins du centre scolaire de Haute-Nendaz, lequel accueille les élèves de Haute-Nendaz et de ses environs.

D'autre part, le village de Haute-Nendaz ne dispose pas de salle multifonctionnelle digne de ce nom, permettant aussi bien des activités sportives en dehors des heures d'école, que des activités culturelles et publiques.

De plus, il s'avère judicieux de profiter de la construction de cette salle de gymnastique pour restructurer l'ensemble du périmètre concerné et pour créer un espace de référence et multifonctionnel répondant à divers besoins (place de jeux, parking, préau, mariages...).

Concours organisé en 2009

La commune de Nendaz, en collaboration avec les services cantonaux concernés, a organisé un concours pour la construction d'une salle de gymnastique polyvalente à Haute-Nendaz. Celle-ci devra comporter entre autre une salle de gymnastique de 16/28/7 m, une scène de 8 m de profondeur, ainsi qu'un espace avec cuisine. Quant aux aménagements extérieurs, ils devront prévoir un minimum de 50 places de parc.

Six bureaux d'architectures ont été retenus et ont rendu leur projet début septembre.

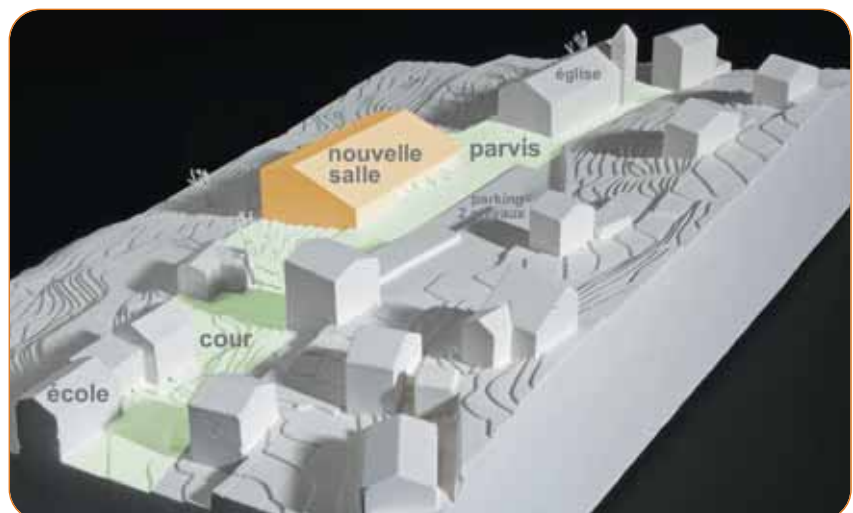
Le jury d'experts présidé par l'architecte cantonal M. Olivier Galetti a ensuite examiné lesdits projets.

Bureau BFN retenu

Sur proposition du jury, le Conseil communal a décidé de confier au bureau BFN (Aude Bornet-Fournier, Stéphanie Fornay-Farquet, Geneviève Nanchen) la poursuite des études en vue de sa réalisation.

Le projet retenu prévoit d'implanter la nouvelle salle de façon suffisamment dégagée de l'église pour offrir un bel espace de place-parvis à même de rassembler l'entrée de l'église et de la salle (voir photo).

Le positionnement des places de parc légèrement au dessus des dégagements extérieurs de la salle offre à ces derniers un caractère résolument piétonnier et villageois.



Aspects financiers

Sur la base du projet retenu, une étude de coût a été effectuée. Elle permet de mettre en avant les nécessités budgétaires suivantes :

- Bâtiment Minergie CHF 4'750'000
- Equipement (scène, sono, éclairage, engins...) CHF 300'000
- Aménagements extérieurs (sols, murs, couvert autos...) CHF 2'250'000
- Frais secondaires (taxes, assurances,...) CHF 100'000
- Total **CHF 7'400'000**
- Subventions estimées CHF 950'000

Planning budgétaire

2010 : CHF 1'000'000

2011 : CHF 5'000'000

2012 : CHF 1'400'000

L'agrandissement en 2004 du centre scolaire a été la première étape des travaux que le Conseil communal en accord avec le service de l'enseignement du DECS (département de l'éducation, de la culture et du sport) a décidé afin d'améliorer les infrastructures scolaires à Haute-Nendaz. Cette première étape a permis la mise à disposition de 3 nouvelles salles de classe aux normes actuelles.

Soucieux d'améliorer également la sécurité des élèves, un sous-route a été entrepris et sera terminé en début d'année 2010. Il permettra aux élèves de se rendre en toute sécurité de l'école jusqu'à la hauteur du magasin «Vis-à-Vis».

Cette traversée financée par la commune de Nendaz est réalisée en collaboration avec le Service cantonal des routes dans le cadre de l'élargissement de l'accès Sion - Haute-Nendaz

le plateau des Ecluses entièrement repensé

au cœur de Haute-Nendaz



Le plateau des Ecluses représente un potentiel unique pour développer des activités récréatives et sportives au cœur de Haute-Nendaz. Cet espace mérite d'être préservé et aménagé conformément aux besoins des habitants et des hôtes de la station.

Haute-Nendaz est un lieu de vie pour ses habitants et une destination de vacances pour ses hôtes. Tous y apprécient le climat et le paysage et profitent des commerces et infrastructures sportives.

L'attractivité de la station dépend également de l'ambiance qui y règne. Par la taille et la densité des constructions, le centre de la station offre un caractère urbain. Celui-ci est renforcé par la circulation et la présence de nombreux parkings.

Le projet d'aménagement du centre de la station veut résoudre les contraintes existantes (circulation, stationnement) et ajouter une plus-value en termes d'image (nature, animation). Pour cela, il valorise la relation paysagère entre le plateau des Ecluses et les montagnes environnantes.

La route des Ecluses sépare les deux versants du plateau.

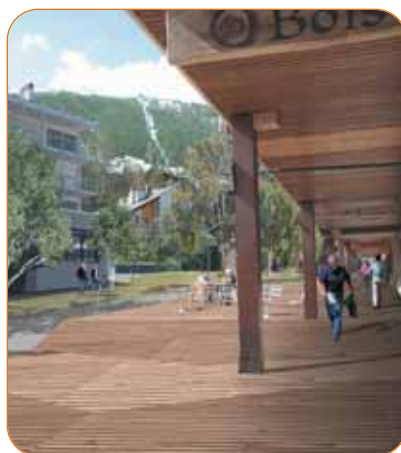
Au nord, les façades linéaires des bâti-

ments définissent un front bâti. La construction d'un quai détaché du niveau de la chaussée prolonge les commerces et offre une promenade piétonne le long des vitrines.

Au sud, la forêt pénètre au centre de la station en se faufilant entre les chalets. L'aménagement d'un jardin arborisé renforce le caractère montagnard et met en valeur les commerces.

Plusieurs places sont aménagées le long de ce nouvel espace public: la Plaine des Ecluses accueille les manifestations sportives et culturelles, le

Pré de la Patinoire offre 105 places de stationnement en saison et une surface pour des rassemblements, la Clairière de la Fontaine propose un espace de détente, la Place du Marché définit le centre de gravité de la station et un point de repère pour les visiteurs. La réduction de la circulation est rendue possible par la création de plusieurs parkings à proximité immédiate du centre de la station (Mer de Glace et patinoire à l'ouest, ancienne Poste à l'est).



Le quai prolonge les commerces et offre une promenade piétonne le long des vitrines.



Le jardin arborisé renforce le caractère montagnard et met en valeur les commerces.

site internet et service SMS, par Mélanie Mc Krory les autorités nendettes réinventent le dialogue avec les citoyens



Un nouveau site Internet doté d'un blog afin de favoriser l'interactivité entre autorités et citoyens vient d'être mis en ligne. Mieux encore: pour tout savoir sur votre commune, un service d'information par sms est désormais à votre disposition.

Etablir un dialogue avec les citoyens et favoriser leur participation, connaître ou reconnaître leurs besoins afin d'améliorer les prestations, garantir la transparence, éveiller la responsabilité citoyenne, offrir de l'information de qualité...tels sont les objectifs de la politique de communication de la commune de Nendaz. Pour favoriser ce dialogue, la commune de Nendaz a repensé son site Internet en le dotant d'une fonction «blog» qui vous donne la possibilité de vous exprimer.

Le SMS comme canal d'information

Mieux encore. La commune vous propose désormais l'information par SMS: un média moderne vous offrant une information ciblée et personnalisée qui vous parviendra directement sur votre portable.

Si vous souhaitez être informé rapidement des nouvelles concernant votre commune, des travaux en cours, des manifestations mais aussi en cas d'urgence, il est désormais possible d'ob-

tenir ces informations utiles sur votre portable.

Comment cela fonctionne-t-il ?

- La commune de Nendaz s'engage à utiliser votre numéro de portable uniquement avec votre accord. Vous pouvez dès aujourd'hui vous inscrire par SMS en envoyant le texte suivant: «NENDAZ SMS», suivi de vos noms, prénoms et date de naissance.

Exemple: NENDAZ SMS Federer Roger 08.08.1981

- Envoyez votre texte au numéro 363 (Le SMS coûte CHF 0.20). Vous avez également la possibilité de vous inscrire sur le site internet de la commune: www.nendaz.org
- Votre inscription nous autorise à vous transmettre toutes les informations communales par SMS.
- Les messages provenant de la commune de Nendaz contiennent le mot clé «NENDAZ».
- Les services SMS de la commune sont gratuits.

Si le service est apprécié par la population, nous envisageons à l'avenir d'utiliser cet instrument pour d'autres types de service comme par exemple :

- informer les citoyens lorsque la carte d'identité ou le passeport est échu;
- convoquer les citoyens à l'assemblée primaire;

- confirmer les réservations de salles, etc.

Nous envisageons également d'élargir la palette de nos services et de vous donner la possibilité d'utiliser le SMS pour, par exemple, nous informer d'un événement survenu sur la commune, donner votre avis ou nous soumettre vos suggestions et ainsi nous aider à améliorer nos services.

sondage SMS

CE TYPE DE SERVICES VOUS INTÉRESSE-T-IL ?

Participez à notre sondage et exprimez par SMS votre intérêt pour ce nouveau service! Vous pouvez nous écrire dès aujourd'hui et jusqu'au 28 février 2010 au numéro 363.

- Si le service vous intéresse, envoyez le texte **NENDAZ SONDAGE OUI** au 363
- Si le service ne vous intéresse pas, envoyez le texte **NENDAZ SONDAGE NON** au 363

(Le SMS coûte CHF 0.20)

les autorités rencontrent les élèves du CO par Mélanie Mc Krory



Les élèves de 3^e du CO de Nendaz ont rencontré les autorités communales le 1^{er} décembre 2009. L'intérêt qu'a suscité cette démarche fait que l'expérience devrait être rééditée dans les années à venir.

Lundi 30 novembre 2009: nous sommes plusieurs à travailler sur une présentation des différents services communaux et de l'office du tourisme. Le public cible est des élèves de 3^e année du Cycle d'Oriantation. Il s'agit d'un public que nous avons peu l'habitude de côtoyer - pas facile de quitter le vocabulaire administratif pour le ren-



dre compréhensible aux oreilles d'un si jeune public - mais que nous ne souhaitons pas du tout décevoir. La mission nous semble trop importante: sensibiliser les citoyens de demain au

travail fourni par les autorités locales pour garantir l'organisation de notre société locale; les rendre attentifs à la vie citoyenne et au bien commun. Et qui sait, peut-être éveiller des vocations...

Jour J

Le lendemain, en début d'après-midi, nous réglons les derniers détails techniques quand les premiers élèves entrent dans la salle de gym. Le conseiller communal Frédéric Fragnière prend la parole et captive rapidement l'attention de ce jeune public. M. Fragnière évoque de manière imagée le rôle de l'exécutif au sein de la commune de Nendaz, ainsi que les rôles de l'Assemblée primaire et du Judiciaire.

Le président de la commune, Francis Dumas, ainsi que le secrétaire communal, Philippe Charbonnet, expliquent leurs tâches. Ils relatent les difficultés qui peuvent surgir dans la gestion d'une grande commune comme Nendaz, relèvent la nécessité de savoir être à l'écoute des gens mais aussi la satisfaction d'œuvrer pour la collectivité. Par la suite, les différents services ainsi que les diffé-

rentes fonctions et multiples corps de métiers nécessaires au bon fonctionnement d'une administration communale sont présentés: du budget, en passant par les demandes d'autorisation de construire, sans oublier les tâches d'un agent de police ou la raison d'être d'un service des eaux... les élèves ont eu un aperçu de l'ensemble de la structure de l'administration.

Le thème complexe du développement durable est encore abordé par le service des travaux publics et par l'Office du Tourisme. Tous deux relèvent, dans ce contexte, l'importance politique de la gestion des ressources naturelles. La première présentation traite de l'utilisation et de la gestion de l'eau à Nendaz. L'exposé de l'Office du Tourisme relate l'importance du tourisme pour Nendaz et la nécessité de préserver l'environnement naturel de notre commune.

Visite guidée

L'après-midi s'est terminé par une visite des bureaux du bâtiment communal et du Foyer Ma Vallée. Le passage dans les différents services a été l'occasion pour les élèves de poser des questions, de visionner des plans et de s'imaginer de manière plus concrète le travail effectué dans ces locaux.

Initiative à reconduire

Ce projet initié par la Commission Administration Générale et Développement durable, en collaboration avec la direction du Cycle d'Orientation, a été une réussite. Les jeunes ont montré un réel intérêt pour cette expérience enrichissante. A tel point que nous envisageons de rééditer ce type de rencontre dans les années à venir.

bientôt une ludothèque à Nendaz

par Mélanie Mc Krory

L'automne dernier la commission Sport-Animation-Culture lançait un sondage au sein des écoles dans le but de connaître l'intérêt des enfants et des parents et grands-parents pour la réalisation d'une ludothèque à Nendaz. Ce projet a suscité un réel engouement qui se traduit par la réalisation d'une nouvelle association. Le rôle de cette nouvelle structure est de réaliser le projet pour que bientôt les enfants – et les grands – aient un nouvel espace de jeux et de créativité.

Vendredi 15 janvier 2010: la présidente de la commission Sport – Animation – Culture, Madame Nadine Venetz, accueille une dizaine de mamans afin de leur parler de la future ludothèque

de Nendaz, de l'importance d'un tel lieu de rencontre favorisant l'épanouissement des enfants mais aussi des conditions à remplir pour sa réalisation et sa pérennité. L'objectif de cette soirée d'information: convaincre les personnes présentes de la valeur du projet et créer une association afin de permettre sa réalisation. C'est chose faite! Un comité d'organisation composé de jeunes femmes très motivées a été créé et très bientôt Nendaz aura sa ludothèque! L'emplacement de cette nouvelle structure est prévu au centre scolaire de la Biolette, proche de la bibliothèque – ce qui favorise les synergies, la création de projets communs -, et proche de vos enfants.



concours

La ludothèque de Nendaz est à la recherche d'un nom haut en couleur, qui témoigne de la diversité et de la fantaisie de ses futurs visiteurs – grands et petits! Participez à ce concours, offrez un nom à ce nouveau lieu de rencontre. Envoyez un email à secretariat@nendaz.org jusqu'au 28 février 2010 en mentionnant «Ludothèque».

Mais avant que le premier jeu ne puisse être loué, il s'agit d'acheter, trier, inventorier les jeux – pour une commune de la grandeur de Nendaz, il faut au minimum 300 jeux - compter et numéroter chaque pièce, préparer le local et photocopier les modes d'emploi etc.

Un travail de précision et de patience attend donc les bénévoles désireuses de porter ce projet! Nous les remercions d'ores et déjà pour leur contribution!



nendaz tourisme : nouveautés de l'hiver

par Sébastien Epiney, directeur de Nendaz Tourisme



Nouveau : «24 Balades» en poche

Récemment, Nendaz Tourisme a réalisé un nouveau livre de promenades. Découvrez-le dès maintenant.

Un livre léger et pratique au format de poche, de belles photos et des textes originaux spécialement rédigés pour l'occasion, ce sont les premières belles surprises de cet ouvrage qui présente 24 balades dans la région de Nendaz. A côté des textes et des photos, on découvre aussi les cartes et les profils des parcours. C'est également une idée de cadeau originale.

En vente auprès de Nendaz Tourisme : CHF 20.



Nouveau : DVD Nendaz

Durant ces deux dernières années, Nendaz Tourisme a réalisé un film de 18 minutes qui fait découvrir notre région. Ce film est utilisé par notre entreprise comme plaquette promotionnelle pour les médias ou les professionnels du voyage. Il constitue également une sympathique idée cadeau qui donne la possibilité de faire découvrir Nendaz à vos connaissances... en quelques minutes.

Le DVD est en vente auprès de Nendaz Tourisme : CHF 20.



Nouveau site internet

Le nouveau site nendaz.ch a fait son entrée sur le web : plus d'images, un contenu réorganisé et une technologie permettant d'améliorer le référencement,



sont les principaux ingrédients de cette plate-forme de communication. La volonté de proposer un produit complet sur la toile a incité Nendaz Tourisme et Télénendaz à mettre en commun leurs informations sur le web. Le même site est ainsi accessible par les internautes, qu'ils tapent les adresses «nendaz.ch» ou «telenendaz.ch». Nous vous invitons à découvrir notre nouveau site dès maintenant.

Parcours ecOtrace

Dès cet hiver les amateurs de promenades en raquettes pourront profiter de deux sentiers didactiques, un à Nendaz et l'autre à Siviez. Ils ont été conçus dans le but d'informer et de sensibiliser les randonneurs... pour un plaisir durable!

Six panneaux sur les thèmes de la sécurité, de l'environnement et de l'écologie. Pour un cheminement ludique et riche en bons conseils.

Les randonneurs sont ainsi informés des risques de l'activité qu'ils pratiquent et sensibilisés au bon comportement à adopter.



Bureau information à Siviez

Depuis deux hivers déjà, un point d'information a ouvert ses portes à Siviez. Situé dans les locaux de Gaby-Sports l'hiver dernier, il a déménagé cette année dans les nouveaux bureaux de l'Ecole Suisse de Ski et Snowboard. Ouvert 7 jours sur 7, de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h45.



Animations hivernales

Bien que l'activité principale des touristes en période hivernale soit essentiellement concentrée sur le ski, de nombreuses animations sont proposées. Un programme hebdomadaire, offrant une vaste gamme d'activités variées, est organisé. L'aspect authentique et traditionnel attire de nombreuses personnes les lundis en fin de journée pour la visite du vieux village ou les jeudis matins pour découvrir la fabrication du fromage avec dégustation. Les chasses aux trésors en version hivernale permettent aux familles de se promener de manière ludique à tout instant. La région de Siviez offre chaque semaine des balades en raquettes, des descentes en luge et aux flambeaux. Durant tout l'hiver d'autres animations réjouissent nos hôtes telles que le mythe du cor des Alpes, le freeride, une formation avalanches, la disco-glace, du hip hop pour les adolescents. Cette année le thème de Carnaval sera «Les pirates». Le dimanche à Siviez et le mardi gras en station verront au programme, guggen, concours de masques, descentes aux flambeaux, cortège et vin chaud.

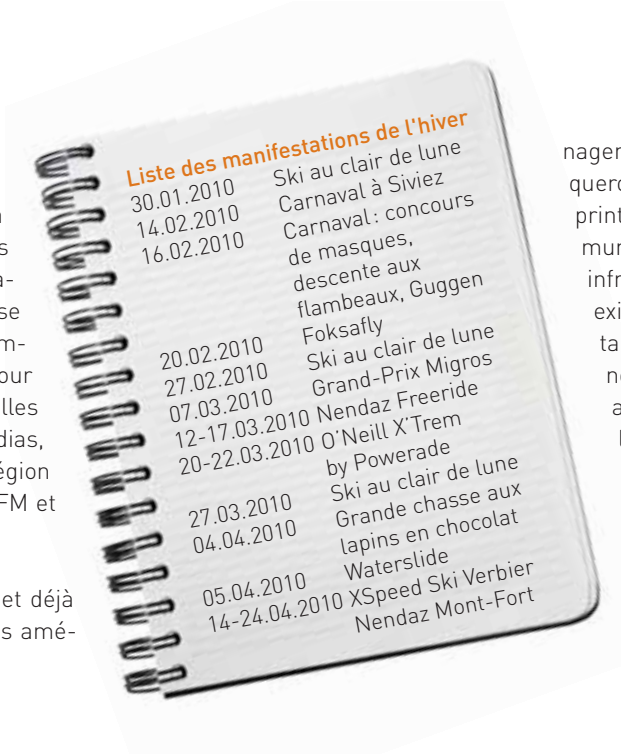
Aménagement centre de la station et nouveau bus navette

Les travaux de réfection du revêtement de la route des Ecluses et la pose d'un nouveau câblage pour le réseau d'éclairage public ont pu être réalisés avant l'hiver. L'aménagement du parking de la patinoire et son système de paiement moderne réjouissent les hôtes de la station qui apprécient les efforts consentis.

L'amélioration constante des services de bus navette en station est une plus-value importante permettant d'alléger la densité du trafic en journée. La mise en service, cet hiver, d'une nouvelle ligne desservant

les quartiers de Bernoud, du Pattier, de La Crêta et de l'Antenne complète l'offre à la plus grande satisfaction de nos hôtes et des habitants de la station. Deux conférences de presse ont été organisées les 26 novembre et 17 décembre derniers pour présenter ces nouveautés. Elles ont été reprises par les médias, notamment ceux de la région comme le Nouvelliste, Rhône FM et Canal 9.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de la suite de la réalisation des amé-



nagements de la station qui ne manqueront pas de se poursuivre dès ce printemps. L'investissement communal est essentiel pour que nos infrastructures soient adaptées aux exigences de plus en plus importantes de nos propriétaires et de nos hôtes. Les montants prévus au budget 2010 sont la preuve de la volonté de nos autorités d'investir pour l'avenir en misant sur la qualité.

santé-social

du nouveau à Nendaz, par Freddy Fournier



Grâce à la bonne collaboration existante dans le cadre du centre médico-social régional de Sion-Hérens-Conthey, les différents centre-médico-subrégionaux des districts de Sion-Hérens-Conthey ont le plaisir de mettre à disposition de leur population de nouveaux services. Ainsi dès cette année, les nouvelles prestations décrites ci-après sont disponibles pour notre population.

Accueil en Foyer de jour

Le foyer de jour «Le Temps présent» à Sion est une structure d'accueil à la journée de la personne âgée, exploitée par le Centre médico-social, qui bénéficie de spacieux locaux de 380m² complètement rénovés. Situé au rez inférieur de l'EMS de Gravelone, il jouit d'une ouverture de plain-pied sur un grand parc arborisé, avec une vue imprenable sur la Ville de Sion et le Valais central.

Les objectifs visés sont de :

- contribuer au maintien d'une vie autonome à domicile;
- promouvoir l'autonomie et le mieux-être des utilisateurs;
- soutenir et décharger la famille et l'entourage;
- favoriser le maintien de l'intégration dans un réseau social.

La petite statistique suivante décrit de manière synthétisée les principales activités de notre service social.

CENTRE MÉDICO-SOCIAL DU VALLON DE LA PRINTSE (CHIFFRES 2009)

Nombre de client(es)	192
Nombre de visites du service infirmier	6'857
Nombre de visites du service d'aide familiale	3'195
Nombre d'enfants vus à la consultation parents-enfants	158
Nombre d'enfants vus au contrôle médico-scolaire (2008)	232
Aide sociale (nombre de dossiers financiers en 2008)	49
Nombre de repas livrés à domicile	6'595
Nombre d'heures facturées	7'661
dont en prestations soins	5'015
dont en prestations d'aide	2'646
Nombre de kilomètres parcourus	41'593

EMS FOYER MA VALLÉE (CHIFFRES 2008)

Clients hébergés	58
dont hommes	15
dont femmes	43
Nouvelles admissions	18
Nombre de journées d'hébergement	14'020
Moyenne d'âge des pensionnaires au 31.12.2008	82.9
Age moyen lors de l'admission	86.7
Durée du séjour moyen (en année)	1.2

CRÛCHE DU P'TIT BEC (CHIFFRES 2009)

Capacité d'accueil	18
Nombre d'heures de placement	28'503
Placements à la journée	2109
Placements à la demi-journée	938

Pour plus d'informations, contactez le secrétariat du service social au 027 289 57 00 ou sur www.nendaz.org

Une équipe de professionnels constituée d'une infirmière, d'une animatrice socio-culturelle et d'assistantes du domaine santé-social, assure une prise en charge globale des personnes fréquentant le foyer de jour. Chaque jour, des activités d'animation variées sont organisées, dans le but de favoriser l'autonomie, le dialogue et la rencontre. L'infirmière du foyer assure également une surveillance de la santé.

Le foyer de jour est ouvert 48 semaines par année, de 9h00 à 17h00. A midi, la cuisine du foyer de jour offre quotidiennement des repas variés et de qualité basés sur le plaisir et le partage. Une collation est proposée dans la matinée, une autre sous forme de goûter, dans l'après-midi. Pour ceux qui le souhaitent, il est possible de faire une sieste l'après-midi. Les chambres prévues à cet effet sont équipées de lits adaptés et de fauteuils de relaxation.



Besoin de ces prestations ou d'informations ?

Si vous avez besoin de ces prestations ou d'informations en lien avec ces dernières, vous pouvez nous contacter :

- par téléphone au 027 289 57 12
- par e-mail à l'adresse cmssnendaz@cmsr-shc.ch

Service d'ergothérapie

Le mot «Ergothérapie» vient du grec «ergon» (travail, activité) et «therapia» (traitement). L'ergothérapie est une profession paramédicale. Sa mission principale est de maintenir et/ou d'améliorer l'autonomie et l'indépendance d'une personne en situation de handicap, pour la réalisation de ses activités quotidiennes.

L'ergothérapie s'adresse à des personnes de tout âge, se trouvant en situation de handicap ou de perte d'autonomie, de manière passagère

GESTE SYMPATHIQUE EN FAVEUR DES RÉSIDANTS DU FOYER MA VALLÉE !

A l'heure de boucler leur compte bancaire, les responsables des classes 1925 et 1929 de Nendaz ont eu la gentillesse de penser aux aînés du Foyer Ma Vallée en leur faisant parvenir respectivement des dons de CHF 723.80 et de CHF 1'800.

Ces sommes seront affectées au poste animation de notre maison et à l'organisation des loisirs. Nous transmettons nos sincères remerciements aux contemporaines et contemporains des classes 1925 et 1929 pour leur générosité.

A noter que notre établissement reçoit encore de nombreux dons de privés. Pour des raisons de confidentialité ceux-ci ne sont pas détaillés dans cette publication. Nous tenons néanmoins à réitérer nos sincères remerciements à tous les généreux donateurs.

ou de longue durée, le plus souvent à la suite d'une maladie somatique ou psychique, d'un accident ou d'une opération.

Les prestations se déroulent en trois étapes, soit :

- l'évaluation des besoins;
- la rééducation;
- la réadaptation: «Apprendre à faire autrement, pour contourner la déficience».

L'ergothérapeute intervient auprès des patients qui bénéficient des services et/ou des soins de l'un des cinq CMS de la région Sion-Hérens-Conthey. Une ordonnance médicale d'ergothérapie est nécessaire.

Les prestations d'ergothérapie sont prises en charge par votre assurance maladie de base ou accident à 90%, selon des tarifs fixés par conventions avec les assureurs. Le 10% restant est à la charge du bénéficiaire.

Besoin de ces prestations ou d'informations ?

Si vous avez besoin de prestations d'ergothérapie ou d'informations en lien avec ces dernières, vous pouvez nous contacter :

- par téléphone au 027 289 57 12
- par e-mail à l'adresse cmssnendaz@cmsr-shc.ch





nouveaux passeports biométriques



Le nouveau passeport biométrique comprenant une photo et des empreintes digitales enregistrées électroniquement, est disponible à partir du **1^{er} mars 2010**. Il est possible de le commander par téléphone ou via

le site internet du Centre de documents d'identité du canton du Valais à partir du **24 février 2010**. Pour les personnes désirant renouveler leur passeport selon l'ancienne formule – biométrique ou non –, il est possible d'en

faire la demande auprès de la commune jusqu'au **15 février 2010**. Toutes les informations relatives aux délais, au lieu de commande et aux prix figurent dans les tableaux ci-dessous. ■

DEMANDES DE PASSEPORTS : DÉLAIS ET LIEU DE COMMANDE

DOCUMENTS	DATES DE COMMANDE	LIEU DE COMMANDE	PRIX DOC. ADULTES	VALIDITÉ DOC. ADULTES
Passeport non biométrique	Jusqu'au 15 février 2010	Commune de Nendaz	CHF 126	10 ans
Passeport biométrique	Jusqu'au 15 février 2010	Commune de Nendaz	CHF 250	5 ans
Nouveau passeport biométrique	Dès le 1^{er} mars 2010	Centre documents Sion	CHF 140	10 ans
Combiné (passeport non biométrique + carte identité)	Jusqu'au 15 février 2010	Commune de Nendaz	CHF 139	10 ans
Combiné (nouveau passeport biométrique + carte identité)	Dès le 1^{er} mars 2010	Centre documents Sion	CHF 148	10 ans
Cartes d'identité	Sans limitation de dates	Commune de Nendaz	CHF 71	10 ans

TARIFS ET VALIDITÉS DU NOUVEAU PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

	PRIX DU PASSEPORT BIOMÉTRIQUE	PRIX DE LA DEMANDE COMBINÉE (PASSEPORT + CARTE D'IDENTITÉ)	DURÉE DE LA VALIDITÉ DU PASSEPORT
Enfants et jeunes de moins de 18 ans	CHF 60	CHF 68	5 ans
Adultes	CHF 140	CHF 148	10 ans

POUR PLUS D'INFORMATIONS : WWW.PASSEPORTSUISSE.CH • HOTLINE : 0800 820 008

chats errants

information de la police municipale



Depuis plusieurs mois, la Police Municipale de Nendaz reçoit de multiples appels concernant la formation de grosses colonies de chats et de nuisances subséquentes. Nous demandons donc :

- aux propriétaires: de munir leur(s)

chat(s) d'un signe distinctif (collier) et de procéder à leur castration ou stérilisation.

- aux personnes qui nourrissent des chats autres que les leurs de ne plus le faire ou alors de prendre les responsabilités telles que bientôt prévues dans la législation: est considéré comme détenteur au sens de la loi, celui qui les nourrit. ■

Ordonnance sur la protection des animaux (OPAn)

Art. 98 Reproduction involontaire

1. Les dispositions régissant l'élevage s'appliquent par analogie à la reproduction involontaire d'animaux.
2. Le détenteur d'animaux doit prendre toutes les mesures qu'on peut attendre de lui pour empêcher la reproduction involontaire d'animaux.

Nendaz se dote d'un lunabus

A partir du 6 février 2010, la commune de Nendaz met un Lunabus à disposition de ses habitants, ainsi que des habitants de Salins. Ce bus de nuit, exploité par CarPostal Suisse SA, circulera tous les samedis selon les horaires suivants:

- Départ de Haute-Nendaz Télécabine: 23h00. Arrivée à Sion: 23h35

- Départ de la gare de Sion: 23h40. Arrivée à Haute-Nendaz Télécabine: 00h15.

Ce nouveau service de la commune de Nendaz veut faciliter la mobilité des jeunes mais aussi des pendulaires et des hôtes. Il favorise l'utilisation des transports en commun et garantit la sécurité des usagers durant le weekend. Le prix

unique de CHF 3 par course aller-simple quel que soit le trajet effectué se veut incitatif. Par ailleurs, un rabais de CHF 2 est octroyé par les cinémas séduois sur présentation du billet de transport. Les horaires sont disponibles sur le site internet de la commune. ■

EN SAVOIR PLUS → WWW.NENDAZ.ORG

le Rhône, un long fleuve pas si tranquille...

la commune prend des mesures, par Guillaume Fournier



Plusieurs crues du Rhône sont survevues depuis 1987. Une planification d'évacuation des résidents potentiellement concernés par une crue du Rhône a été établie. Test à l'échelle 1/1 le 29 avril 2010 pour le village d'Aproz

Le Valais a été frappé par plusieurs événements hydrologiques exceptionnels, dont les plus importants se sont produits en août 1987, septembre 1993 et octobre 2000.

- Crue du 24-25 août 1987. Une pluie très intense s'étant abattue sur toute la partie Sud de la Suisse fut à l'origine de l'une des catastrophes naturelles les plus dévastatrices dans les Alpes. Les dommages ont été estimés à plus de 800 millions de francs dont 115 millions pour le Valais.
- Crue du 24 septembre 1993. Le Valais fut à nouveau touché par une crue exceptionnelle dans la région de Brigue. Après plusieurs jours de fortes pluies, la rivière Saltina a débordé et inondé toute la région. Deux personnes ont trouvé la mort et les dommages ont été estimés à plus de 650 million de francs.
- Crue du 14 octobre 2000. Cet événement a été d'une ampleur exceptionnelle. Le Rhône a inondé près de mille hectares dans la plaine et la situation a été critique pratiquement tout au long de son cours. Plusieurs personnes ont trouvé la mort suite à une montée brutale des eaux.

Mesures d'urgence étudiées

Dès 1995, le Conseil d'Etat valaisan a entrepris des études importantes afin de déterminer des mesures d'ur-

gence, d'établir les données de base et de formuler des propositions d'aménagement dans le cadre de la 3^e correction du Rhône. Il prévoit des mesures anticipées sur notre commune dans les prochaines années.

La situation de danger actuelle est définie par la carte indicative des dangers qui a été adoptée par le CE en 2006 suite à sa mise en consultation auprès des communes. Elle définit le danger avec une précision limitée (échelle 1:25'000) et est actuellement en vigueur pour toute nouvelle construction dans la plaine. La carte des dangers (échelle 1:5'000) est en cours d'élaboration et précisera tant l'étendue que le degré de danger (élevé, moyen, faible) avec trois couleurs: rouge, bleu, jaune et des règles de construction spécifiques. La carte indicative des dangers met en évidence qu'une majeure partie de la zone à bâtir de plaine de la commune est concernée par un degré de danger élevé, dépassant les 2 mètres de profondeur d'eau.

Compte tenu de cette situation de danger, il est déterminant de diminuer les risques pour les personnes concernées, par l'organisation de l'intervention d'urgence en général et la planification de l'évacuation en cas de crue en particulier.

En automne 2009, le service sécurité de la Commune de Nendaz, avec l'appui de la Section organisation, planification et prévention en cas de catastrophe, a établi le document relatif à la planification d'évacuation du village d'Aproz.

Ce document, fil rouge pour l'évacuation, décrit les différentes mesures à mettre en œuvre en vue de l'évacuation des secteurs en question. Il faut relever que la responsabilité d'alerter les communes incombe au canton mais que la décision d'évacuation est de la responsabilité des communes, par son Président.

Cette phase pratique se déroulera **le 29 avril 2010** en soirée. De plus amples informations seront données aux résidents d'Aproz. A noter que les personnes évacuées seront prises en charge dès le départ de leurs domiciles jusqu'au lieu d'hébergement.



Que faire en cas de danger ?

Sur la lancée, le service sécurité de la Commune de Nendaz, toujours avec l'aide inconditionnelle de la Section organisation, planification et prévention en cas de catastrophe du Service de la Sécurité Civile et Militaire du canton du Valais, a établi une petite brochure distribuée à tous les ménages de la Commune de Nendaz. Ce document doit être connu de tout un chacun et entreposé dans un lieu facilement et rapidement accessible.

Les différents points suivants y sont décrits de manière simple, à savoir:

- Au feu, que faire ?
- Plan d'évacuation «Crues du Rhône, secteur Aproz»

- Tremblement de terre
- Système d'alarme
- Numéros d'urgences – Matériel nécessaire en cas d'évacuation
- Rupture de barrage, direction de fuite

Pour le dernier point énuméré ci-dessus, un plan d'alarme eau a été établi. Ce document sera affiché dans tous les lieux publics situés dans la zone inondable en cas de rupture du barrage de Cleuson.

Dans le cas où une alarme générale, suivie de l'alarme eau viendrait à

retentir, toutes les personnes présentes dans la zone inondable doivent quitter les lieux dans les directions indiquées par le plan d'alarme eau.

Le service sécurité de la Commune de



Nendaz par cette information et par le document remis à tous les ménages, tient à vous démontrer l'importance donnée à la sécurité de ses résidents et hôtes.



collecte des déchets spéciaux des ménages

Jeudi 15 avril 2010

- Haute-Nendaz, route de Téheuge 08h00 / 08h30
 - Basse-Nendaz, place de Pétééré 09h00 / 09h30
 - Aproz, ancienne Step 16h15 / 16h45
- Nous collectons les restes de produits

dangereux pour l'homme et l'environnement qui ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères ni déversés dans les égouts, à savoir :

- les produits d'entretien du ménage;
- les produits chimiques du jardin et du bricolage;

- d'autres produits chimiques tels que les médicaments périmés, les acides et solvants, les thermomètres et autres objets avec du mercure.

Apportez ces déchets spéciaux, si possible dans leur emballage d'origine, fermé, avec étiquette.

ramassage des objets encombrants

La prochaine campagne de ramassage des objets encombrants dans les bennes mises à disposition, est organisée selon le programme suivant :

VILLAGES	DU	JUSQU'AU
APROZ (à proximité de la STEP d'Aproz)	16.04.10 dès 8h	17.04.10 à 18h
BAAR (école de Baar)	23.04.10 dès 8h	24.04.10 à 18h
BASSE-NENDAZ (place de Pétééré)	20.04.10 dès 8h	21.04.10 à 18h
BEUSON (départ route de Veysonnaz)	27.04.10 dès 8h	28.04.10 à 18h
BIEUDRON (sur digue Rhône départ route de Bieudron)	16.04.10 dès 8h	17.04.10 à 18h
BRIGNON (place du Creux)	23.04.10 dès 8h	24.04.10 à 18h
CLÈBES (entrée du village)	27.04.10 dès 8h	28.04.10 à 18h
FEY (place de l'ancienne Chapelle)	20.04.10 dès 8h	21.04.10 à 18h
HAUTE-NENDAZ / SORNARD (place devant l'église)	04.05.10 dès 8h	05.05.10 à 18h
HAUTE-NENDAZ STATION (route de Téheuge vers Cité-Joie)	30.04.10 dès 8h 04.05.10 dès 8h	01.05.10 à 18h 05.05.10 à 18h
PLANCHOUET	07.05.10 dès 8h	08.05.10 à 18h
SACLENTSE (place de l'arrêt postal)	30.04.10 dès 8h	01.05.10 à 18h
SIVIEZ (cabine téléphonique)	07.05.10 dès 8h	08.05.10 à 18h

ATTENTION pour Haute-Nendaz Station, les bennes sont déplacées de la place de la patinoire à la route de Téheuge, vers Cité-Joie.

CONTENU BENNE 1: BOIS / PLASTIQUE (meubles, sommiers, matelas, tapis, bois et agglomérés (long. max. 2 ml), récipients vides, télévisions, bâches, matières plastiques, skis, pneus)

CONTENU BENNE 2: METAUX (vélos, cuisinières, machines à laver)

NE SONT PAS ADMIS: les déchets provenant de la taille et du jardin, les matériaux de démolition, terre, pierres, liquides (huiles, peintures), sacs à ordures, déchets recyclables (verres, papier).

ramassage du papier

Le programme 2010 pour le ramassage du papier est le suivant :

- 18 février 2010
- 25 mars 2010
- 22 avril 2010
- 20 mai 2010
- 24 juin 2010
- 22 juillet 2010
- 19 août 2010
- 16 septembre 2010
- 21 octobre 2010
- 18 novembre 2010
- 16 décembre 2010

Les vieux papiers seront déposés avant 9h aux endroits habituels de ramassage des ordures ménagères.

N'oubliez pas d'attacher convenablement vos papiers.

Aucun dépôt de papier après le jour prévu au programme.